

MIDE

6

Mouvement Démocratique des Etudiants

Lausanne

Case Ville 1507

Rédacteur responsable G. Delaloye

EDITORIAL

Depuis de nombreux mois déjà, Fidel Castro lançait des cris d'alarme, dénonçant les préparatifs d'une agression contre Cuba, signalant à l'opinion mondiale les projets de reconquête américains. Au mois de septembre dernier il annonçait même l'invasion comme imminente.

La presse bourgeoise dissertait alors sur l'événement en affectant le ton patelin qui rassure les bonnes consciences.

"Voyons, une agression ! Fidel Castro voit le mal partout, la flotte américaine manoeuvre dans le golfe du Mexique et ce barbu romantique pousse des cris d'effarouché" ou encore "Fidel Castro a du mal à imposer sa politique au peuple cubain et il invente une menace - manoeuvre de diversion". Néanmoins par-ci par-là des aveux dissimulés "a force de crier au loup....".

Il n'y eut pas d'invasion au mois de septembre et nous crûmes que l'alarme donnée l'avait conjurée. Nous connaissons la suite, l'événement est encore tout chaud, le rôle joué par les USA est établi et le Président Kennedy a avoué.. "ses intentions sur Cuba".

La plus belle giffle de l'histoire du dollar venait de claquer, et la politique américaine se trouvait en position de recevoir la paire quand le Président Kennedy offrait au Président de Gaulle son soutien contre l'invasion des paras d'Alger. Il y avait, en effet, eu connivence entre la C.I.A. et les généraux Challe et de Beaufort; le Président Kennedy venait de sauver la seconde joue du néo-colonialisme.

Que peut-on déduire de tout cela ?

D'une part, (on s'en doutait mais c'est aujourd'hui un fait) : LE NEO-COLONIALISME FAIT APPEL AU FASCISME POUR SAUVER SES PREROGATIVES.

D'autre part, à Cuba, les masses populaires, la classe ouvrière armée ont repoussé l'invasion.

En France, les jeux ne sont pas faits : de Gaulle n'a pas sauvé la France le 23 avril; les forces fascistes ne sont pas désarmées (malgré les perquisitions); on flatte beaucoup trop l'armée pour son loyalisme, ce qui est plus un désir qu'une réalité; et a-t-on déjà vu la police défendre la République contre le fascisme ?

Malgré cela de Gaulle refuse d'armer les syndicats, craignant un Front populaire, et renonce ainsi au plus sûr rempart contre une prise de pouvoir fasciste. Entre ce qu'il considère comme deux maux, il choisit le moindre; à ses yeux le fascisme.

Cela n'effraie pas la bourgeoisie qui est prête à accepter ce moindre mal; c'est que l'on donne volontiers au fascisme un visage, je veux dire, des têtes d'hommes: celles d'Hitler ou de Mussolini, le passé, ou celle d'Eichmann que tous les journaux nous montrent sous cloche, cela rassure. On fait revivre Auschwitz et Buchenwald et l'on s'y habitue; bientôt ce sera l'affaire de "Son et Lumière", pourquoi pas une légende. Il se trouvera des poètes qui, à l'instar de Claudel, sanctifieront la fumée des fours crématoires. Au nom de l'anti-communisme l'idée du fascisme redevient acceptable.

Sur les cendres de Buchenwald et d'Hiroshima on vient semer des idées folles, un fascisme propre. une bombe atomique propre. Qu'est-ce

qu'une bombe atomique propre ? Une bombe qui ne tue pas ou la disculpation de ses effets ? Déclarons Eichmann non coupable et le fascisme est propre.

Jamais le danger fasciste n'a été aussi grand, jamais depuis la guerre la bourgeoisie ne s'est trouvée si bien disposée à l'accepter.

Nous l'avions déjà souligné dans notre tract diffusé le 1er novembre à propos de notre journée de solidarité avec les étudiants et le peuple algériens en lutte pour l'indépendance. Il y eut ceux qui n'y croyaient pas, ils seront bien forcés d'y croire aujourd'hui. Il y en eut d'autres pour nous dire que cela ne nous regardait pas, que la Suisse était à l'abri du fascisme et qui nous conseillèrent de nous occuper de nos affaires; occupons-nous donc de l'"Affaire Wille".

Des années durant, nos autorités avaient placé un couvercle sur cette poubelle; les publications de Londres viennent de mettre à jour des faits "troublants", assez troublants pour que Monsieur Chaudet conseille de tourner la tête pour ne pas voir et d'oublier le passé.

Wille est mort et nos doreurs de pilule veulent nous faire croire qu'avec lui sont enterrées toutes les possibilités de fascisation! était-ce donc le fait d'un homme ? Lorsque l'on considère que 16 des 20 plus hauts personnages qui dominaient la destinée de la Suisse pendant la guerre avaient vendu le pays à l'Allemagne d'Hitler, peut-on dire que nous sommes à l'abri de ce qui se passe au dehors, et où sont les signes démontrant un changement ? D'avoir caché la vérité n'est-ce pas plutôt un signe contraire ?

En France, l'UNEF mobilise les étudiants et s'unit à la classe ouvrière et aux forces démocratiques; à Téhéran, les étudiants et le corps enseignant se battent dans la rue; partout dans le monde les étudiants prennent conscience du rôle qu'ils ont à jouer et se solidarisent avec ceux qui luttent.

Dans nos facultés on se gratte l'oreille en songeant s'il faut ou s'il ne faut pas s'occuper de politique; crainte du ridicule qui dans ces circonstances devient le ridicule même.

MDE

UNE VICTOIRE

On parle souvent du rôle de l'étudiant dans l'édification de son pays. En Algérie, hélas, cette tâche ne nous était pas réservée et nous étions si peu nombreux ! Dois-je rappeler le nombre d'étudiants musulmans qui suivaient les cours dans les universités de France et d'Alger ?

Jusqu'en 1956 leur nombre n'a pas excédé 1'000, et sur les 6'000 étudiants inscrits à Alger, 500 seulement étaient musulmans, le reste représentait le million d'Algériens de souche européenne. Ce n'est que depuis 1956 que les étudiants algériens eurent accès aux Grandes Ecoles.

La situation était encore pire en Tunisie et au Maroc; les jeunes marocaines n'avaient pas le droit de suivre les cours de l'Université et ne pouvaient dépasser la classe de 3ème des Cours complémentaires; il fallut attendre 1956 pour voir la première bachelière !

Cette restriction volontaire du nombre d'étudiants a-t-elle fait obstacle à l'idée de lutte pour l'émancipation du pays ? Non, bien au contraire, les étudiants virent le danger et aussi la tâche immense qui leur restait à accomplir.

L'étudiant musulman voyait qu'il n'était pas différent de son camarade étudiant français. Il l'enviait d'être encouragé à prendre en main la marche d'une entreprise nationale, de pouvoir parler et défendre avec ardeur son pays, sa nation. L'étudiant nord-

africain apprenait à aimer son pays face au nationalisme de son camarade français.

Avant d'être "combattant suprême" ou leader, Bourguiba et Ferhat Abbas, pour ne citer que ceux-là, apprirent à l'école française que la Révolution de 1789 permit aux Français de vivre dans la liberté et l'égalité. Ils tremblèrent avec leurs camarades français pour ces mêmes Robespierre, Danton, Mirabeau...

Ils tremblèrent pour ceux qui défendaient une cause en laquelle ils croyaient, une cause qui au début, au moins, s'appelait liberté.

Jeune licencié en Droit, Bourguiba entreprit de libérer son peuple du protectorat français. Il fit alors connaissance avec l'exil et l'emprisonnement; félicitons-nous de ce qu'il n'ait pas subi le sort du grand syndicaliste tunisien Ferhat Hached lâchement assassiné par les impérialistes pour avoir osé demander la libération de son peuple du joug colonialiste.

Mais on ne va pas contre le courant fatidique de l'histoire; Bourguiba devint finalement président de la République tunisienne, pays jeune, certes, en voie de développement, mais pays libre quand même: Merci mon Président pour votre infatigable courage, merci surtout pour la leçon.

Etudiant en pharmacie, Abbas comprit aussi qu'il fallait lutter pour l'avenir de l'Algérie. Il fonda ensuite l'Union Démocratique du Manifeste Algérien qui revendiquait l'égalité de tous les Algériens. Cela lui coûta les ennuis que connaissent tous ceux qui lui ressemblent.

Mais les ennuis même ont une fin et la victoire est maintenant proche; Ferhat Abbas n'est-il pas chef de gouvernement, d'un gouvernement reconnu par plus des 2/3 de la population du globe ?

Très tôt l'étudiant algérien comprit que sa place n'était plus sur un banc d'école à écouter attentivement l'exposé d'un professeur sur la libération de la Colombie par Simon Bolivar et ses compagnons, mais bien auprès de ses "frères" dans les maquis.

La grève lancée le 16 mai 1956 par l'U.G.E.M.A. fut totale aussi bien dans les lycées et les collèges que dans les universités. Si beaucoup l'estimaient inutile, l'étudiant, lui, était conscient de la portée de ses actes. Il savait que la mort l'attendait peut-être, il savait aussi que l'arrêt de ses études pourrait être un handicap pour son pays. Il préféra pourtant l'action à l'attente passive d'une amélioration lointaine.

Dès lors, la liste des victimes tombées pour notre noble cause n'a cessé de s'allonger, et avec elle, celle de nos étudiants morts pour libérer leur patrie.

L'étudiant algérien lutte pour l'amélioration du sort de ses frères, pour le reclassement des masses déplacées et entassées dans les camps de regroupement, véritables camps de concentration dont certains n'ont rien à envier à l'univers concentrationnaire hitlérien.

L'étudiant algérien sait qu'il doit lutter, seul, s'il le faut; mais il sait aussi que son action serait plus efficace s'il était

aidé et conseillé. Il n'hésiterait pas à tendre la main aux Français comme aux Algériens de souche européenne s'il les sentait sincères.

L'étudiant algérien a la chance de savoir qu'il est indispensable au développement de son pays, un pays déchiré qu'il doit reconstruire. Il doit y apporter toute son ardeur. La Révolution et la guerre lui ont donné cette qualité nécessaire à tout constructeur : la maturité.

Six ans de lutte de souffrance, six ans d'exil dans des pays qui connaissent l'indépendance et la liberté lui ont fait prendre conscience des difficultés que rencontrent la Tunisie, le Maroc et les états d'Afrique noire; difficultés passagères certes, mais qui nécessitent la mobilisation de toute la masse active. Il a applaudi à l'accession des pays d'Afrique à l'indépendance et il l'a fait d'autant plus volontiers que cela s'est passé souvent sans effusion de sang.

L'étudiant algérien reste cependant convaincu qu'il doit arracher sa liberté si on ne la lui rend pas. C'est pourquoi il luttera sans répit jusqu'à l'indépendance.

Il sait que d'autres luttes l'attendent qui doivent relever ses frères de la misère, luttes qui seront encore plus longues, plus difficiles, plus exigeantes que la guerre.

Pour nous, étudiants en lutte, les exemples que nous constatons chaque jour sont un réconfort : dans de nombreux pays, des camarades de notre âge, de notre condition, défendent les mêmes idées, combattent pour des causes semblables. Tous, qu'ils soient Turcs ou Coréens, Iraniens

Anglais ou Japonnais, ils vivent du même espoir : transformer un impérialisme qui est déjà aux abois en un monstre agonisant et bientôt mort.

Courage à ceux qui commencent la lutte, elle est juste et ne peut mener qu'à la victoire !

Le petit Ibn KHALDOUN

* * * * *

En marge de la conférence pour l'amnistie
des exilés espagnols

L'année 1961 est celle d'un anniversaire scandaleux : les 25 ans de règne de Franco. Depuis 25 longues années, le peuple espagnol souffre, muselé par une armée de policiers et nargué dans ses libertés les plus élémentaires par une armée plus grande encore de gens d'Eglise.

L'année 1961 est aussi, fort heureusement, celle qui vit naître un grand mouvement des intellectuels de tous les pays européens en faveur des prisonniers et exilés politiques espagnols.

C'est en pensant à tous ces exilés que nous publions de larges extraits d'une lettre que Gustave Courbet adressa aux députés et sénateurs des assemblées nationales de 1876

Monsieur,

A la date du 9 mars courant, mon avoué m'écrit ce qui suit :

"L'Etat se réveille : il vous a adressé, hier, à mon domicile, une sommation de lui payer une indemnité "provisoire" de deux cent quatre vingt-six mille cinq cent quarante-neuf francs septante-huit.

Je vous envoie le détail. Dans quinze jours, vous serez assigné en paiement de ces deux cent quatre vingt-six mille cinq cent quarante-neuf francs septante-huit.

Vous serez condamné à les payer. Je ne vois pas de moyen de vous soustraire à cette destinée."

L'expérience d'une carrière déjà longue m'a enlevé l'une après l'autre bien des illusions, mais il en est une que je conserverai, c'est celle de croire à la justice et à la générosité du peuple français. Si mon avoué me paraît donc avoir raison en ne doutant pas de l'issue du procès qui va m'être intenté; je n'hésite pas, moi, un seul instant à croire que ce procès n'aura pas lieu. J'en appelle en conséquence, d'ores et déjà, à un tribunal supérieur à tous les autres; au législateur qui confectonne les lois de l'arrêt, au juge qui les applique; j'en appelle aux élus du 20 février 1876 de la décision des élus du 8 février 1871.

Mes collègues de la Commune ont payé de leur vie ou de leur liberté leur participation aux événements de 1871; comme moi ils ont été jugés et condamnés pour cette "participation" à des peines plus ou moins graves. L'Etat a donc eu raison de ne rien leur réclamer. Pourquoi donc me réclament-ils quelque chose à moi ? N'ai-je pas purgé ma condamnation et l'axiome juridique "Non bis in idem" n'existerait-il plus dès qu'il s'agit du peintre Courbet.

Pour me punir d'avoir refusé la décoration sous l'Empire, aurait-on voulu me faire porter une croix d'un autre genre ?... Peut-être !... Car depuis cinq années, les persécutions auxquelles j'ai été en butte témoignent d'une férocité de sentiments qui ne font guère honneur à la nature humaine. Je ne m'étendrai pas sur ce triste sujet. Qu'il me suffise de protester contre la violation commise à mon égard de tous les réglemens usités en matière de saisie. (...)

L'on a estimé probablement que j'avais fait assez de tableaux et que ce serait un honneur et un profit pour la France qu'il n'y ait plus aucune oeuvre nouvelle signée Gustave Courbet... (...)

Et pourtant je me consolerais de voir ma palette brisée, mes tableaux confisqués si, de l'autre côté du Jura, ma mère et une soeur n'étaient mortes de chagrin en prononçant mon nom... (...)

Je crois avoir démontré que matériellement je n'étais pas responsable de la destruction de la Colonne. En suis-je responsable moralement ? Oui, mais au même titre et dans les mêmes limites que des milliers de

citoyens auxquels l'on ne peut reprocher leur manque de patriotisme ou d'intelligence. Je n'ai pas ici à juger la Commune. La postérité se chargera de ce soin; je me bornerai à parler de la Colonne et à dire pourquoi j'accepte ma part de responsabilité morale dans sa chute comme tant d'autres acceptent leur part de responsabilité dans sa réédification.

Oui, cette part, je l'accepte, je l'accepte pleinement. Le mobile qui nous a guidé n'est pas de ceux dont l'on doit rougir. Ce mobile n'était autre que la haine de la gloire dont les Prussiens étalaient devant la France sanglante et humiliée le hideux spectacle. La vue de notre Guillaume, à nous, loin de nous consoler de nos défaites présentes nous faisait regretter nos victoires passées qui n'avaient abouti après tout qu'à l'invasion et à la honte.

La Colonne est rétablie. C'est bien. Mais qui donc devrait en payer les frais de reconstruction, si ce n'est les auteurs de cette guerre maudite ! A-t-on envoyé une carte à payer à l'homme de Metz qui a livré aux Prussiens des canons de quoi faire cent Colonnes ? Et cet autre au coeur léger, ne se promène-t-il pas dans cette France d'où sont bannis des milliers de citoyens dont il a détruit le foyer et brisé l'existence ? Et ce troisième qui prétendait qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre, lui a-t-on fait payer tous ceux qui manquaient à l'appel ?

Non... l'on n'y a pas songé et l'on a bien fait; car lorsqu'un pays est entré dans la voie des représailles politiques, Dieu sait quand et comment il s'arrêtera. Persécuté; je ne demande donc pas que l'on persécute; je

réclame simplement justice pour moi comme pour tous.

Je me serais bien gardé de protester aussi longtemps que siégeait à Versailles l'assemblée nommée "dans un jour de malheur". Ces hommes, égarés par la passion, aveuglés par leur succès dû à l'affolement de la peur et qui pouvait leur faire supposer qu'ils étaient les maîtres de la France, ces hommes auraient été inaccessibles à tout sentiment équitable et généreux. Le pays a compris que les défenseurs de l'Ordre moral travaillaient inconsciemment sans doute, mais sûrement à sa démoralisation.

C'est pourquoi il les a rendu pour la plupart à la vie privée et il a bien fait.

Aujourd'hui, ainsi que l'a dit le vénérable président d'âge de la Chambre des députés, Raspail, une ère nouvelle commence pour la France, "une ère d'apaisement et de conciliation". C'est consolant et beau de voir un martyr comme Raspail et une autre grande victime de la réaction Victor Hugo, parler d'oubli et de pardon, eux, qui ont tant souffert, au moment même où leur cause a triomphé. Honneur à ces nobles esprits qui ne songent point à persécuter leurs adversaires de la veille et n'ont d'autre préoccupation que d'envoyer aux proscrits une parole d'encouragement et de consolation.

La France est devenue républicaine, nous affirme-t-on aujourd'hui. Je désire du fond de mon cœur qu'il en soit ainsi; mais je n'y croirai que lorsqu'elle ne comptera

plus ni déportés, ni proscrits, lorsqu'elle aura remplacé une politique de colère et de rancune par une politique de justice et de magnanimité.

Gustave Courbet
La Tour-de-peilz , Mars 1876

* * * * *

En écoutant Henri Lefèbvre

Tous ceux pour qui le marxisme incarne, à travers une explication scientifique du monde, non seulement la volonté de le transformer, mais aussi l'exigence d'une libération radicale de l'homme de toutes les forces qui l'oppriment, économiques, sociales, politiques, idéologiques et religieuses, tous ceux pour qui le marxisme offre les clefs de cette libération, sauront gré à Henri Lefèbvre d'avoir su vulgariser et maintenir intacts ces notions essentielles de l'humanisme marxiste que sont l'aliénation et la désaliénation. Aussi toute publication, toute conférence d'Henri Lefèbvre éveillent-elles un grand intérêt, ceci en dépit des aléas d'une vie politique parfois peu conforme aux exigences de la Raison, même dialectisée, des Philosophes.

Sous le titre de "Problèmes actuels du marxisme" (1) Henri Lefèbvre publiait, il y a trois ans, un petit ouvrage où il exprimait le besoin de soumettre certains des postulats fondamentaux du matérialisme dialectique à l'épreuve du doute méthodique. L'expérience fut probablement concluante, puisque Lefèbvre a réaffirmé avec force que seule la pensée marxiste peut permettre de comprendre le monde moderne et que seul un parti marxiste peut le transformer. Aussi Lefèbvre a-t-il pu reprendre, en les éclaircissant, quelques thèmes de ses derniers ouvrages :

Au départ, deux constatations, dont la deuxième au moins, est aujourd'hui banale :

Marx annonçait une révolution non seulement sociale, mais totale, concernant l'ensemble des faits humains, idéologiques, moraux, religieux, politiques..., et devant donner à l'homme, enfin réconcilié avec lui-même, la pleine jouissance de l'univers. Cette révolution incombait au prolétariat des pays industrialisés.

Or, en un processus non prévu par Marx, la révolution a gagné les pays sous-développés à l'exclusion des pays capitalistes avancés. Le socialisme, en tant qu'expropriation de la bourgeoisie y a été réalisé; étape indispensable, sans doute, mais essentiellement négative. Le socialisme-libération de l'homme, le socialisme-jouissance du monde reste à construire.

Les nécessités de l'industrialisation accélérée ont entraîné, pour Lefèbvre, des conséquences de trois ordres :

1) philosophiques : le marxisme, qui était critique des idéologies est devenu à son tour une idéologie.

2) économiques : la course à la technicité est un stimulant pour l'économie capitaliste qui connaît un regain de vitalité depuis 10 ans. Mais elle impose également au monde socialiste une prolongation du processus d'accumulation du capital, ceci au détriment du passage à une économie de jouissance. Or, Marx ne pensait pas au Cosmos, quand il voulait donner à l'homme la jouissance de la Terre.

3) politiques : les révisionnistes passent sous silence la dictature du prolétariat, les orthodoxes staliniens insistent sur elle et sur la prise du pouvoir par un parti représentant le prolétariat. Or Marx a parlé de la dictature du prolétariat et du dépérissement de l'Etat comme de deux réalités indissociables. Selon la définition de Lénine, la révolution détruit l'Etat bourgeois et construit un nouvel Etat tel qu'il ne puisse pas ne pas dépérir. Cette théorie est-elle condamnée par l'histoire ou peut-elle au contraire figurer au programme d'un parti marxiste dans un pays hautement développé ?

Le problème premier du socialisme est aujourd'hui, selon Lefèbvre, celui de l'appropriation du monde par l'homme. Le socialisme reste une possibilité politique en France où les forces sociales susceptibles de réaliser un tel programme existent. Et Lefèbvre de citer - ce fut probablement la partie la plus intéressante et la plus neuve de son exposé - ces jeunes paysans, petits et moyens propriétaires, qui

cherchant leur intérêt dans la coopération, en viennent à poser, de manière encore apolitique, l'une des questions fondamentales: celle de la propriété du sol.

Disons-nous que nous avons été déçus ? certes, nous avons retrouvé le souci d'authenticité de Lefèbvre, sa fidélité scrupuleuse à la pensée de Marx - même si parfois l'interprétation qu'il en donne peut être discutée. Certes nous avons retrouvé, en l'entendant évoquer le "Soleil crucifié", ce symbole des forces naturelles et humaines qu'il faut libérer de la croix qui les opprime, ce lyrisme démystificateur qui nous fit aimer la "Conscience mystifiée" ou la "Critique de la vie quotidienne". Mais nous avons été déçus par la notion singulièrement restrictive que Lefèbvre donne du marxisme en le limitant à Marx. Souci d'authenticité, sans doute, justifié par le désir scrupuleux de retrouver une pensée que le dogmatisme a privé de sa chair, le révisionnisme de son âme. Mais hier, comme le fait Lefèbvre, la crise dont sort la pensée marxiste au cheminement, non prévu par Marx, de la révolution dans les pays sous-développés, sans tenir compte, apparemment, de Lénine et de son analyse de l'impérialisme - que Lefèbvre connaît fort bien - n'est-ce pas se priver de toute explication marxiste du processus révolutionnaire mondial ? Ou faut-il soutenir que Lénine n'était pas marxiste ? Ne serait-ce pas plus simple et véridique de dire que le marxisme - comme théorie et comme pratique - a dû affronter, depuis Marx, des situ-

ations et des problèmes nouveaux, a pu, par la faute de circonstances contraignantes, stagner dans certains domaines (philosophie, esthétique) et s'enrichir dans d'autres (économie, politique) ? Ou faut-il tenir pour nul l'apport de la Révolution chinoise et de Mao-Tsé-Toung ?

Ce qui préoccupe Lefèbvre au premier chef, c'est le sort du marxisme dans les pays capitalistes hautement industrialisés. Contrairement à certains révisionnistes, Lefèbvre ne considère pas que le marxisme soit une théorie pour pays sous-développés. Souci légitime. Mais peut-on, sous prétexte que certaines exigences fondamentales du marxisme n'ont pas été satisfaites dans les pays socialistes, ceci tout en reconnaissant l'existence de forces objectives qui s'opposaient à leur entière satisfaction, peut-on faire de ces exigences l'un des "problèmes actuels du socialisme" dans les pays capitalistes susceptibles de faire la révolution ? En quoi de tels pays échapperaient-ils à ces forces objectives ? En quoi la situation internationale leur permettrait-elle de mettre en oeuvre le processus de dépérissement de l'Etat ? Problème actuel ou problème de demain ? Dans le premier cas, peut-on sans mauvaise foi faire abstraction de l'expérience présente de l'URSS où, avec le plan septennal, l'édification graduelle du communisme, le problème du dépérissement de l'Etat est effectivement à l'ordre du jour ? Il suffit pour s'en convaincre de lire le rapport de Krouchtchev au XXI^e Congrès du PCUS.

Le processus d'accumulation du capital continue en URSS, la course au Cosmos ralentit le passage à une économie de jouissance (2).

En pourrait-il être autrement sans affaiblissement du système socialiste ? Il serait légitime que Lefèbvre constate simplement l'écart qui existe encore entre les aspirations socialistes et la réalité du monde qui porte ce nom. En mettant ces aspirations, légitimes, au premier plan, Lefèbvre ne fausse-t-il pas les perspectives et ne contribue-t-il pas, au nom d'arguments théoriques isolés de tout contexte réel, à en éloigner la réalisation effective ?

Georges Cartis

- (1) Presses Universitaires de France, Paris 1958.
- (2) Affirmation dont on peut contester la valeur. Tant il est vrai que l'exploitation de l'espace est susceptible de bouleverser les conditions-mêmes de la vie quotidienne.

POUR UN SYNDICALISME ETUDIANT

Nous avons commencé dans le Bulletin No 5 une série d'articles sur le syndicalisme étudiant :

Après avoir montré combien le syndicalisme se justifiait, une fois admise la définition de l'étudiant "jeune travailleur", il s'agit maintenant de donner un programme à cette action syndicale, d'en tracer la ligne : nous publierons dans le prochain Bulletin un "manifeste" qui exposera dans ses détails la position du MDE à ce sujet.

Pour l'heure, nous pensons utile de faire le point de la situation :

Où en sommes-nous en matière syndicale tant dans le domaine local que national ?

L'action passée a-t-elle porté ses fruits ? Les responsables actuels suivent-ils la ligne définie par le manifeste de Genève et par l'action des années 1956 - 1958 ?

Voilà les questions qu'il est nécessaire de se poser, au moment où l'adoption du rapport Oguey sur le plan cantonal et le dépôt à Berne du projet mixte de l'UNES sur le plan fédéral créent des conditions nouvelles, mettant un terme, en quelque sorte, à la première période du syndicalisme étudiant helvétique...

L'UEL, il faut le dire, semble se satisfaire de la situation actuelle. Elle n'a pas donné suite aux premières critiques qu'elle fit au projet Oguey. La Commission d'attribution où siégent 3 de ses membres n'a que voix consultative; on m'a assuré qu'en fait elle prenait des décisions. Alors, ne pourrait-on pas exiger

que la dite commission reçoive un statut adéquat ? Pour l'heure, une trentaine d'étudiants bénéficient du nouveau système. C'est un progrès sur ces années dernières certes, mais bien modeste; l'UEL aurait-elle renoncé définitivement à réclamer l'automatisme dans l'attribution ?

Sur le plan UNES, l'UEL est tout aussi satisfaite : la solution proposée semble avoir reçu sa bénédiction, alors même que l'action des années précédentes a tendu précisément au refus de tout compromis.

On sait, d'autre part, comment le conseiller d'état Oguey a passé outre aux propositions de l'UEL lorsqu'il s'est agi de la construction d'une cité universitaire à Vidy. L'attitude du représentant de l'UEL fut, à l'époque, particulièrement malheureuse puisqu'il ne sut imposer au Département le respect des conclusions du "Mémoire sur la construction d'une cité universitaire" publié par les étudiants eux-mêmes. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les critiques des étudiants en architecture ont-elles trouvé quelque écho ou dorment-elles dans le dossier des affaires classées ? Quelle attitude a adopté l'UEL à l'égard du projet officiel ? La "base" aimerait bien le savoir; Une information plus suivie, plus détaillée, plus dynamique aussi, plus mordante, contribuerait certainement à créer ce climat de sympathie - inexistant actuellement - qui permettrait à l'UEL d'oeuvrer efficacement.

Il y a bien sûr les V.U. et là, il faut reconnaître que le rédacteur actuel fait un gros effort pour populariser le syndicalisme (le dernier numéro, par exemple, est excellent à cet égard). Il y a même dans ce dernier No un essai de dépasser les positions actuelles

(cf. l'article de Renaud-Jeanneret sur la coordination entre universités romandes). Mais cependant on n'a pas l'impression que l'action directe des bureaux soit conditionnée par ce que publient les V.U. Il faut remarquer du reste que les V.U. se penchent avant tout vers le passé et, mis à part l'article cité, on ne sent pas l'effort de remise à neuf des principes, qui, pourtant, s'avère absolument nécessaire.

D'une manière générale, l'UEL semble avoir abandonné la ligne adoptée précédemment. Pris isolément, chaque membre du Bureau se déclare bien syndicaliste, mais on ne voit pas qu'une doctrine cohérente dirige l'activité du Bureau dans son ensemble ! Certes, l'AGEPUL a décidé en novembre dernier de consacrer ses efforts à informer les étudiants sur le problème du syndicalisme : il y a bien eu quelques débats, quelques conférences, mais ils furent toujours réservés aux membres des Bureaux et aux délégués; la masse n'a pas encore été véritablement touchée. Une lueur cependant: on nous annonce pour la fin du semestre d'été une conférence sur le syndicalisme étudiant en France, qui sera ouverte à tous les Epuliens (pourquoi pas à tous les étudiants de Lausanne?) Malgré cela, on ne peut pas dire que l'UEL s'affirme ouvertement syndicaliste ou même qu'elle informe la masse sur le problème. Son action "pédagogique" reste, hélas, fort embryonnaire.

Il y a une explication à cette perte de vitesse de l'UEL : sa grande faute, ces dernières années, fut de concevoir sa politique syndicale, coupée des étudiants. Les conséquences s'en font sentir aujourd'hui : les étudiants qui ont un, deux ou trois semestres ignorent le Manifeste de Grenet ou le projet de Cité Uni-

versitaire, par exemple. Les nouveaux responsables s'efforcent de rattraper leur retard en matière de connaissance du syndicalisme, mais il n'existe plus aucune continuité les "pionniers" s'étant retirés. D'où des Bureaux hésitants, peu fermes dans leurs propos, qui paraissent considérer le succès du Bal de l'Entraide comme le sommet de leur activité ! Les services sociaux même se révèlent souvent mal informés, peu fournis en offres, Art et Culture n'a qu'une activité sporadique, le Ciné-club voit le nombre de ses membres baisser,

L'UNES elle, est, apparemment, en très net progrès. Il faut relever l'effort fourni pour énoncer une doctrine cohérente* - disons plutôt un début de doctrine. On sent là l'influence de Cart, l'actuel président, qui, quoi qu'on en dise et malgré des compromis fâcheux, reste l'inspirateur éclairé du syndicalisme "officiel".

La motion votée au Congrès de Lugano sur les relations internationales de l'UNES permet d'élargir l'action syndicale : c'est le pas vers l'élaboration d'un syndicalisme étudiant complet. Mais, ne nous y trompons pas ; dans l'esprit de nos camarades suisses germaniques, ce texte, avant d'être leur charte syndicale, devait être un manifeste anti-communiste. Et c'est à l'habileté de certains romands, à leur pondération, que nous devons la mention du fascisme et du colonialisme à côté du "communisme inter-

* on peut le saisir, par exemple, dans la motion sur les relations internationales.

national" ! Aussi, les premières actions entreprises à la suite de cette motion (échanges avec les pays de l'Est, bourses pour étudiants de pays sous-développés, etc.) n'ont pas recueilli l'unanimité. Il s'est toujours trouvé deux ou trois AGE de Suisse allemande pour s'y opposer. On peut donc dire, je crois, sans se tromper, que la nouvelle politique de l'UNES repose sur une base des plus fragiles.

Il en va de même dans le domaine social. Le "compromis social"*- comme titrent les V.U. - reflète bien le décalage entre la pensée du président Cart et de certains dirigeants suisses romands d'une part, des suisses allemands d'autre part. Ce compromis a été accepté par 8 voix, Fribourg et St. Gall lui préférèrent le système rétrograde de la caisse centrale de prêt, Bâle s'abstient et Rhétoromania (étudiants grisons) n'est même pas là lors du vote ! L'unanimité est donc loin d'être complète et, alors même que le projet a été déposé, certaines AGE de Suisse allemande réclament de nouvelles études plus fouillées, plus "helvétiques" disent-elles.

A notre avis, ce projet est une aberration : Tout d'abord on doit remarquer dans l'exposé des principes que l'UNES adopte une position fort "réactionnaire" que l'on s'étonne de voir cautionnée par Cart ou par l'AGE de Lausanne.

Voici un exemple : il est dit (p.9 du mémoire) "Une allocation (d'étude) qui laisse une place amoindrie à la responsabilité personnelle et au rôle qui est celui de la famille, ne tient

* pour la description du système proposé, cf. V.U., mai 1961

pas suffisamment compte de la réalité helvétique."

On en revient aux liturgies néo-libérales sur la beauté du sacrifice paternel, etc, etc. D'autre part, nous aimerions bien savoir en quoi la réalité suisse diffère de celle des autres pays sur le plan responsabilité personnelle et rôle de la famille; c'est là une affirmation qui ne recouvre aucune réalité.

Deuxièmement, le projet dit "provisoire" de la Gesa ne correspond en aucune façon à la définition de l'étudiant que donne l'UNES; seul le projet romand y répond. Nous ne pensons pas, du reste, que ce 2^e projet (romand) soit parfaitement conçu: le principe de l'attribution de l'allocation avec examen automatique de la situation sociale est excellent. Par contre, l'apport de la Confédération qui se réduirait à une aide financière aux cantons appliquant ce système n'est pas suffisant. Ce projet prétend avoir le grand avantage de sauvegarder ainsi le fédéralisme. Est-ce bien un avantage?

Enfin on peut déjà prévoir ce qui va arriver: Le Conseil Fédéral va adopter le projet Gesa - plus facilement applicable - qui, de provisoire va devenir quasi éternel.

En définitive on doit faire les critiques suivantes à l'action menée par l'UEL et par l'UNES ces dernières années:

- Ni l'UEL, ni l'UNES n'ont cherché à définir globalement le syndicalisme étudiant. Seule la démocratisation et le statut de l'étudiant ont fait l'objet d'une prise de position doctrinale.

D'un autre côté, elles n'ont pas cru devoir s'attaquer au problème crucial du fédéralisme sinon d'une manière superficielle et sans jamais mettre en cause le principe.

D'autre part, les solutions proposées sont en général en deça des principes théoriques établis préalablement. Par souci "politique" de faire passer leurs projets, nos dirigeants ont joué du compromis. Or tant sur le plan national que fédéral, il s'avère déjà que le compromis ne peut mener qu'à une solution boiteuse.

Enfin, dernier point et ce sera la conclusion de cette brève analyse, l'UNES et l'UEL ont travaillé, coupés de la masse qui ignore tout du syndicalisme. Elles auraient dû également nouer des liens plus étroits et plus suivis avec les organisations syndicales que le problème de la démocratisation des études intéresse au premier chef.

Nous publierons donc, dans le prochain Bulletin, les propositions du MDE. Ce sera l'occasion, en particulier, d'aborder ce problème du fédéralisme que nous indiquions plus haut.

O. Pavillon

Petite bibliographie du syndicalisme étudiant :

M. de la Fournière, F. Borella

"Syndicalisme étudiant" Seuil, Paris 1957

Pierre Jaccard

"L'origine sociale des étudiants en Suisse et à l'étranger" 1955

Jacques Matthey-Doret

"Pour une démocratisation de l'enseignement sur quelques réformes nécessaires" in Lettre du Gotthard, No 252/53 Neuchâtel

J.A. Baumann

"Quelques aspects du problème des étudiants étrangers en Suisse" in Revue universitaire suisse 1958 Nol

"Mémoire sur la condition sociale de l'étudiant dans le canton de Vaud, nécessité d'une réforme" AGE Lausanne 1958

"Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du canton de Vaud sur l'accès aux études supérieures et aux diverses professions universitaires" Chancellerie d'Etat, Lausanne automne 1959

"Situation sociale de l'étudiant à l'Université de Neuchâtel, nécessité d'une démocratisation véritable de l'enseignement supérieur" FEN juin 1960

FLASHES

I de l'"Algérie française" au RAM

En date du 18 septembre 1959, le "Courrier d'Information" du Réarmement moral publiait le communiqué suivant (avec photo à l'appui): "Le général français Edmond Jouhaud, chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air a pris la parole à Caux à la fin du séjour qu'il fit à l'assemblée de stratégie idéologique du Réarmement moral. - Je vous souhaite un succès total, a-t-il dit, et je m'efforcerai de vous seconder avec foi dans cette tâche."

Sans commentaire !

* * *

II Les beaux stages

Dont acte Au mois de février dernier, l'Assemblée générale des Lettres, repoussant les propositions faites par des membres du MDE qui demandaient un stage de six mois, a nommé une commission spéciale, chargée d'examiner le problème. Devant la violence de l'opposition, la cause des six mois semblait perdue, lorsque se produisit une magnifique surprise : lors de la dernière Assemblée générale, le responsable de la commission nous fit part du fait que, selon les contacts qu'il avait pris, il s'avérait plus judicieux de défendre les six mois.

Mieux vaut tard que jamais !

Vive l'étranger Les candidats en médecine qui iront faire cette année, ou plus tard, un stage dans un hôpital allemand ou polonais, recevront, en plus du logement et de la nourriture, une indemnité mensuelle.

Mais qu'ils ne se réjouissent pas trop vite !

Article 12 du règlement : "Les étudiants qui vont dans ces pays doivent verser, avant de partir, une somme équivalente, à l'Office des échanges, afin que cette somme puisse être allouée à l'étudiant étranger venant en Suisse".

Que l'étudiant suisse, en stage dans un hôpital suisse ne soit ni logé ni nourri, ni payé, est déjà bien triste. Que le logement et la nourriture gratuits des stagiaires étrangers ne soient possible que par la générosité des hôpitaux (Lausanne) ou du recteur (Genève), est encore plus lamentable. Mais que par l'incurie absolue de la Confédération le stagiaire suisse doive payer son collègue étranger, c'est là un des plus scandaleux résultats de la politique imbécile de notre gouvernement.

* * *

III Etes-vous perspicace ?

Comme chacun sait, Eichmann plaide non coupable; toutefois ses principaux témoins à décharge, trop accaparés par leurs obligations professionnelles, ne peuvent se rendre au procès, la défense risque donc de se trouver en fâcheuse posture.

Guidés par le sens de la justice, nous nous proposons de lui venir en aide et à cette fin

nous avons déjà entrepris de vastes investigations et étudié des montagnes d'archives.

Nous sommes parvenus à établir la liste ci-dessous où figurent les noms, prénoms et qualités de divers personnages parmi lesquels se trouvent, peut-être les témoins nécessaires à la défense.

ADENAUER Konrad, Chancelier, avocat, directeur de la Deutsche Bank, a reçu une pension complète pendant le régime de Hitler.

GLOBKE Hans, Secrétaire d'Etat et assistant personnel d'Adenauer, chef du département des "questions raciales" du ministère de l'Intérieur nazi.

Von BRENTANO Heinrich, Ministre des Affaires étrangères, avocat, a pratiqué pendant toute la guerre.

SCHROEDER Gerhard, Ministre de l'Intérieur, avocat, membre des SA sous Hitler.

STRAUSS Franz-Joseph, Ministre de la Défense, instituteur, officier de la propagande politique dans la Wehrmacht.

ERHARD Ludwig, Ministre des Affaires économiques, professeur d'économie sous Hitler.

SCHAEFFER Fritz, Ministre de la Justice, avocat, un des chefs du parti hitlérien, révoqué par les Américains en 1945, comme "nazi notoire".

etc... etc... OBERLAENDER, etc...

Qu'en pensez-vous ?

POUR LE CONTROLE DES NAISSANCES

En Suisse, en 1955, on compte 10'000 avortements légaux, 60'000 avortements illégaux et 80'000 naissances. Nous n'avons pas eu accès aux statistiques officielles récentes, mais les chiffres actuels sont équivalents.

Il y a là une situation de fait, qu'il convient d'opposer à la somme d'intentions et de réalisations qui prétendent y pallier. A considérer leur nombre et leur diversité, depuis l'infanticide à Sparte et au Japon d'avant 1880, en passant par le droit du pater familias à disposer de la vie des membres de sa famille, jusqu'aux interventions médicales actuelles et aux interdits moraux ou religieux, nous doutons que la solution ait jamais été trouvée.

Dans l'espèce humaine, la procréation n'est liée à aucun rythme saisonnier, le désir sexuel s'est différencié du but qu'il sert, un phénomène spécifique dans son ampleur est apparu, la "conscience".

De façon générale, l'éducation vise à donner à l'individu le moyen de réfréner ses pulsions instinctuelles, pour s'adapter à la collectivité. Chaque individu, selon son degré de conscience, décide de son attitude. Avec la progression de la civilisation, la maturité sociale marque un décalage sur la maturité sexuelle. La première intervenant entre 22 et 28 ans, la deuxième entre 15 et 19 ans.

Les gestes de l'amour conduisent avec une certaine fréquence à la procréation; mais

si l'amour appartient à l'individu, dans la mesure où il le vit en dehors de la société, la procréation, elle, est un retour du strict individuel à la collectivité; il est alors juste qu'elle soit réglementée par la société, à qui elle profite.

Une contradiction apparaît alors entre le but individuel poursuivi et les conséquences possibles de cette poursuite, contradiction que les diverses solutions proposées n'ont jamais levée. Cette contradiction se traduit, entre autres, par l'avortement.

Ce qui importe dans la grossesse, ce n'est pas tant que la conception vienne sanctionner le rapprochement de deux individus, mais que ce rapprochement aboutisse ou non à la naissance d'un nouvel être. On isole volontiers la conception de son contexte social, il est indispensable de l'y replacer. En effet, plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'un nouvel être devienne, en 20 ans, un individu.

- L'existence d'une famille, comprenant un père et une mère, aptes à le recevoir, sur les plans tant physique et mental que financier, capables de jouer pour l'enfant leur rôle de modèles, indispensables à l'effort d'adaptation que représente l'éducation, et que nécessite la vie.
- Cette famille ne doit pas être trop nombreuse. Une mère de famille nombreuse chez qui les grossesses se succèdent chaque année étant vite épuisée et perdant ainsi la plupart de ses qualités d'individu. Si certaines femmes ne peuvent se réaliser qu'au travers de 15 enfants, elle ne représente certes pas la majorité.

Du point de vue de la société, trois instances ont à statuer sur les conditions de la natalité :

Le juriste, qui défend la famille, base de notre société composée sur le mode patriarcal. Juridiquement, la famille ne représente pas tant un ensemble dynamique dans le domaine de la formation des individus (le CCS reste assez général en ce qui concerne les droits et les devoirs respectifs des membres de la famille) qu'un mode de découpage de la société eu égard à la propriété. L'enfant légitime, l'enfant illégitime reconnu et l'enfant illégitime non reconnu ont des droits et des devoirs bien définis. Ces droits cependant n'assurent pas toujours à l'enfant un milieu familial complet.

Le juriste réglemente aussi la natalité, dans la mesure où il tolère une forme d'avortement non criminel, dans le cas où la grossesse menace de façon grave ou permanente la santé de la femme enceinte (GPS). Quelques réserves subséquentes permettent d'entendre par "santé" la définition de l'OMS : "Etat d'équilibre tant physique que mental et social".

Le théologien qui voit, dans le fait de donner la vie, les intentions du Créateur avant celles du procréateur éventuel. Pour qui, donc, toute natalité contrôlée est un crime. De fait, l'Eglise catholique ne tolère aucune forme de contraception, et n'admet l'avortement qu'au sens médical le plus strict, ce qui explique le grand nombre d'interruptions de grossesses pratiquées sur des confédérées venues en cantons protestants depuis des cantons catholiques. Par ailleurs

elle introduit un concept d'animation du fœtus (40e et/ou 80e jour).

L'Eglise protestante a une position moins tranchée et moins souvent exprimée. Cependant il ressort d'une polémique genevoise des années 50 que les pasteurs oscillent entre une conception très stricte de ce problème et une conception très large, pas très éloignée de celle que nous défendons ici.

Le médecin enfin, à qui appartient le droit de juger de l'indication à l'avortement et de le réaliser. Pour pallier à sa subjectivité, la loi prévoit qu'il doit avoir recours à un expert accrédité. De façon générale seule l'indication médicale est valable; en fait, grâce à certains médecins, l'indication sociale est la plus fréquemment invoquée.

La femme contemporaine jouit d'un statut civil et légal bien particulier, à mi-chemin entre l'état adulte et l'état mineur. L'examen de sa position sociale conduit à envisager que celle-ci lui a été faite en fonction de sa seule qualité de reproductrice: elle atteint sa majorité sexuelle à 16 ans, le remariage lui est interdit moins de 300 jours après la dissolution du précédent, l'inégalité des salaires persiste, sans oublier le grief de légèreté qu'on fait à la femme célibataire qui "aurait un amant".

Cette position déborde sur l'éducation des jeunes-filles, qu'on prépare encore avec une grande exclusivité au mariage, sur l'existence de la femme tour à tour précréatrice, objet de luxe... mais toujours objet, sur la famille enfin qui rejette presque toujours la fille qui

a "fauté". Tout ceci "conduisant la femme à n'honorer que ses ovaires, puisqu'ils la tirent de son inexistence, et qu'elle est aliénée en tant qu'individu".

Les problèmes de la natalité intéressent toutes les femmes:

La célibataire, qui ne peut envisager, dans les conditions sociales actuelles, d'avoir un enfant, pour des motifs financiers, légaux, éducatifs, ou encore d'âge.

La femme mariée, pour qui le service du lit est une contribution à l'état de mariage, qui ne peut choisir qu'entre deux solutions: faire un enfant par année ou "prendre des précautions" qui, parfois inopérantes, peuvent lui imposer l'avortement.

Nous laissons à l'appréciation de chaque femme (célibataire ou mariée) le droit à l'abstinence.

Depuis la plus haute antiquité on utilise, pour prévenir ou interrompre la grossesse, des moyens plus ou moins efficaces et dangereux qui peuvent se répartir en 4 groupes:

- Efficace et compatible avec la santé ultérieure de la femme, le curetage médical.

- Efficaces et régulièrement dangereux (jusqu'à être fréquemment mortels), donc à prohiber, toutes les manœuvres directes, clandestines, dues à l'inventive et industrielle "bonté" des matrones et avorteurs de tout crin. Elles sont à juste titre poursuivies spécialement par la loi.

- Inutiles et peu dangereux (et qui ne sont efficaces qu'en absence de grossesse), médi-

caments de toutes sortes (quinine, ergot de seigle, éménagogues divers, hormones...). Leur danger provient de ce que la femme enceinte prend un tube au moins de ces médicaments, lorsque la posologie prévoit deux pastilles.

- Inefficaces et régulièrement dangereuses, les ingestions de bouts d'allumettes, d'apiol..., les coups et les chutes.

Devant ce tableau, il nous paraît raisonnable de conclure que seule l'interruption de grossesse faite par un médecin dans la légalité est compatible avec la santé de la femme.

Remarquons que d'après les chiffres cités plus haut, les méthodes dangereuses sont encore employées 6 fois plus que l'interruption médicale. Remarquons aussi que la société elle-même, de façon tacite, impose un contrôle des naissances et fait procéder parfois à des stérilisations sur des individus incapables de se modérer.

Il convient alors d'aborder le contrôle des naissances par son aspect préventif. Les moyens de prévention sont multiples. Nous les présentons ici sous un aspect descriptif et critique. Il faut noter que leur emploi est beaucoup moins dangereux que les interruptions de tout ordre ou que des grossesses répétées. On peut les répartir en trois groupes.

- Physiologique: la méthode de Knaus et Ogino qui repose sur l'observation que la femme n'est fécondable que pendant une brève période du cycle menstruel, celle de l'ovulation. En fait on a démontré que plusieurs ovulations peuvent survenir dans un cycle et que si la période fécondable est statistiquement placée au milieu du cycle, elle est en fait très variable. Cette

méthode est complétée par la prise matinale de la température rectale qui augmente légèrement pendant la 2ème période du cycle, après l'ovulation. Cette méthode est donc **controversable**, mais elle reste la seule permise par l'Eglise catholique, on ne peut donc la négliger.

- Mécanique : le préservatif, employé avec une pommade spermicide présente une garantie estimée à 95%. Seul, il présente encore une garantie de 80%. L'apprentissage de la pose de la pommade nécessite une consultation médicale. La critique à l'égard du préservatif tient à la sensibilité personnelle. Ce moyen est surtout en usage chez les couples non mariés, il est par contre moins apprécié par les couples mariés ou simplement durables, où l'homme se décharge volontiers sur sa femme du soin de prendre des précautions. Ces raisons pratiques conduisent à envisager :

le diaphragme, associé à la même pommade que précédemment. Son choix impose une visite médicale pour déterminer la grandeur utilisable ainsi que pour faire l'apprentissage de la pose. Des contrôles sont nécessaires et le diaphragme doit être changé environ tous les ans (usure et variation de la grandeur des voies génitales).

Comparé à d'autres moyens, celui-ci est simple et peut être intégré sans effort à la toilette. Lorsqu'il est posé la femme peut se promener sans gêne, aller au bal ou au cinéma. Son mode d'introduction peut heurter la sensibilité féminine et il convient d'envisager cette donnée qui ne présente toutefois rien d'insurmontable. Ajoutons

que ce moyen présente l'avantage de donner à la femme seule le soin de juger si elle désire un enfant ou non.

- Chimique : substance semblable à l'hormone principale de la préparation de l'utérus à la réception de l'ovule fécondé, inhibant directement l'ovulation. Cette méthode a été essayée par les USA sur une population déterminée, elle semble efficace, mais on ne sait rien encore sur les répercussions qu'elle peut avoir à long terme. Elle présente l'avantage de se prendre par voie buccale et le désavantage d'être encore d'un coût élevé.

D'autres moyens employés, coïtus interruptus, irrigation vaginales, etc., sont moins favorables, dans la mesure où ils font intervenir un degré de conscience rarement conservé pendant l'orgasme et où ils interrompent brutalement un phénomène de décharge nerveuse important et dont le cours a tout avantage à ne pas être perturbé.

De tels moyens nécessitent une éducation généralisée. Il nous semblerait rationnel de créer des offices de contrôle des naissances tels qu'il en existe déjà dans de nombreux pays.

Nous nous plaisons à saluer l'existence d'un de ces offices à la Maternité de Lausanne depuis quelques années déjà. Il est malheureusement mal connu et atteint surtout les femmes entrées à la Maternité pour interruption de grossesse ou envoyées spécialement par un praticien. La consultation est faite par des gens grâce à qui la pudeur féminine autant que la dignité de l'individu sont respectées. Cependant elle présente encore un caractère de singularité, et nous voudrions la voir se

généraliser et exister dans chaque ville dotée d'un hôpital, dans chaque région possédant un médecin.

Une telle consultation devrait avoir plusieurs tâches: être facilement atteignable, ouverte, sans discrimination d'âge, à toutes les femmes, être tenue par un médecin et une psychologue ou une assistante sociale. Elle renseignerait sur le moyen de faire des enfants ou de n'en pas faire, sur les différentes méthodes de contraception dont l'emploi dépend souvent de la sensibilité personnelle; elle statuerait, selon la loi, sur les indications à l'interruption de grossesse, sans exclure les indications sociales si souvent en cause; elle fournirait les différents moyens anti-conceptionnels à disposition. Son but étant d'arriver à une éducation dans cette partie si humaine de la vie, une telle consultation ne saurait entraîner l'indignité de qui s'y confie.

Nous nous sommes bornés jusqu'ici à décrire des faits, évitant d'envisager le problème sous son angle moral et de décider s'il est souhaitable ou non de dissocier jouissance et procréation. Cette appréciation appartient à chaque individu, elle est d'ailleurs très souvent réalisée.

Nous décelons cependant, sur le plan du contrôle des naissances, une incroyable lacune dans l'éducation tant familiale que sociale. L'éducation classique ne propose que de réfréner, ne laissant que peu de possibilités d'intégrer des pulsions existantes dans une vie harmonieuse et digne d'un homme libre..

Nous pensons que lutter contre l'avortement in abstracto, en le flétrissant, est une hypocrisie et qu'il est plus humain et plus utile de lutter pour une réhabilitation de la mère célibataire et de l'enfant "illégitime" sur le plan légal et social, de lutter pour une éducation mieux comprise, qui place l'individu devant ses responsabilités, mais en lui laissant le soin de choisir, de lutter pour ramener ce problème à sa juste place, qui est de la vie quotidienne et non pas au sein d'une morale étriquée dont les promoteurs se gardent eux-mêmes comme de la peste. La morale ne peut être qu'une décision personnelle permettant d'assumer un mode de vivre.

Les effets secondaires de cette lutte doivent faire disparaître l'avortement criminel lorsque les conditions qui le déterminent ne seront plus remplies.

Nous insistons enfin sur l'aspect social de ce problème, bien certains que s'il y a mal en la matière, c'est là qu'il gît. Avec une belle insouciance, la société défend la grossesse, mais elle seule, et la dissocie de son aboutissement qui est l'individu. Or, sans que nous voulions tomber dans le malthusianisme, nous pensons qu'il convient d'adapter le nombre d'enfants aux possibilités réelles du monde. Les temps sont révolus où la population du globe était insuffisante et ceux où le 50% des enfants mouraient en bas âge. Actuellement le problème est d'adapter la vieille structure de la famille au monde moderne, qui lui est, en fait, hostile. De ce point de vue, nous pensons que tant que n'existeront pas :

- des allocations de grossesse et d'accouchement, équivalant à un salaire,
- des crèches d'état (et non pas rares et

souvent laissées à l'initiative de quelques bonnes volontés), organisées en fonction des besoins réels, pour que les mères qui travaillent puisse y mettre leurs enfants, le jour, sans appréhension

- des consultations de contrôle des naissances du type de celles qui existent dans les pays anglo-saxons
- davantage d'assistantes sociales et de psychologues chargées de s'occuper des problèmes individuels provoqués par la grossesse, désirée ou non,

l'état n'aura pas fait ce qui est en son pouvoir pour défendre efficacement la famille. Il ne suffit pas de donner à la famille un aspect sacré pour que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. A une époque où la délinquance juvénile permet, entre autres, d'augmenter le tirage de certains journaux, il nous paraît essentiel d'envisager sur un plan très large la prophylaxie de la désadaptation de l'individu.

E. de Perrot

* * * * *

PEINTRES MAUDITS, MAUDITE BOURGEOISIE

"Un trou dans l'église pour monsieur Franz Hals: vingt francs"
(les comptes de la municipalité de Haarlem)

Lorsqu'en 1666 mourait Franz Hals à l'asile de vieillards de Haarlem, après avoir stygmatisé pour l'éternité, dans deux toiles capitales, les trognes des répugnants Régents et Régentes, une certaine idée de l'art, du beau et de la charité chrétienne était à reconsidérer.

Rembrandt allait mourir dans le dénuement, plus loin un prélat bottera le derrière de Mozart. Aucun empereur ne se baissera plus pour ramasser le pinceau de Titien.

Le reste sera une question de dignité, Les petits maîtres sont en place.

Il y resteront jusqu'aux XIX^e et XX^e siècles. A tour de rôle les tenants des valeurs de notre civilisation connaîtront les insultes, les humiliations, les quolibets fuseront sur des écoles entières, Courbet mourra en exil. Après lui on dira "Bête comme un peintre", faisant ainsi, à travers une des plus belles intelligences de la création artistique, apparaître la preuve qu'il n'est besoin d'intelligence pour avoir du génie. Le sottisier du XX^e siècle ne le cède en rien à celui du XIX^e; Picasso a aujourd'hui quatre-vingts ans, et que signifie encore pour la plupart "faire du Picasso" !

Les vics de Van Gogh, de Toulouse Lautrec, de Modigliani passionnent les foules; un fou, un

infirmes et un bohème, (comment les cinéastes en mal de scénario gagneraient-ils leur vie ?)

La bourgeoisie n'y trouve pas exactement sa part de gloire, mais pour avoir si efficacement fustigé ce qui devait survivre, son sens du devoir est satisfait : quel mérite y aurait-il à peindre dans de bonnes conditions ?

Misère et humiliations sont devenues conditions nécessaires au génie. Ce mythe acquis, la bonne conscience est retrouvée, et du même coup la sottise érigée en valeur.

La petite biographie insérée dans le catalogue de l'exposition Louis Soutter nous apprend que ce peintre vécut ses 20 dernières années dans un asile de vieillards et ajoute qu'il s'y trouvait probablement mieux qu'ailleurs. Pour notre part nous en sommes persuadés.

C'est donc une chance pour la peinture et pour le monde culturel que cet artiste, touché par une magnanimité peu coutumière, ait bénéficié de ce refuge et pour d'aussi longues années. Faute de s'y trouver à son aise, il pouvait toujours se dire qu'ailleurs, pour lui, s'était pire.

20 ans après sa mort, l'affaire ayant mûri, nos institutions sont allées le déterrer, et nous offrent une exposition d'avant-garde particulièrement significative.

Applaudissons. L'événement se situe bien dans cette tradition, qui, au delà des hospices, à su honorer les grands hommes.

P. Schneider

Voir "Minotaure" 1936 No 9
Le Corbusier parle de Soutter.

E C R I R E

Une plume, du papier : de quoi faire une vie.

A condition que l'écrit soit large, plein, solide comme un paysan bien posé sur ses jambes, avec les pieds bien enfoncés dans la terre. Un écrit concret, épais; lourd d'un poids de vie qui impressionne le papier comme impressionnent les sens les objets qui sont beaux de cette beauté souple comme un corps de funambule, de cette beauté lourde comme le corps d'une femme après sept mois.

Un écrit, un style qui se traîne dans la terre, les pierres; entoure les troncs, caresse les fleurs et ose se perdre sur les corps, puis dans les cœurs - comme si là était la source jamais sèche de son existence.

Ecrire brun si l'on parle d'un tronc; avoir un style gris-métal et cassé, pour parler d'un pierrier; un style tout heurté.

De quoi faire une vie, disais-je...

Non.

Le vide intérieur d'un être, à certaines heures, il faut que quelqu'un soit là pour le recevoir, l'accepter.

Ce vide, nulle feuille blanche jamais ne le comblera. Ni nul vocable aux sons de mer.

Les mots, les phrases n'aiment pas.

Ils sont tyrans; de vous exigeant tout. Ils demandent votre vie; nourris de votre sang, de votre âme, ils vous quittent. Seul vous restez. Avec, sur votre table, une feuille noircie - sans valeur; peut-être.

Ecrire quand même : à cause de cette vie intérieure, - que seul (?) le mot peut saisir - lieu d'une poésie qui considère : l'être, vivant dans toutes ses manifestations, même - surtout irrationnelles; l'exubérance de la vie, qui n'a d'autre raison qu'elle-même, et qu'il faut épuiser; la singularité de ce moi qui se tend et veut vaincre les contradictions; et aussi, ou encore : les folles combinaisons de l'intellect qui, dans le dynamisme de ces passions, construit, arrange, tisse, étrangement calme et serein, sûr de lui, de sa force, le canevas d'une beauté seulement humaine.

Et n'écrire que pour soi. Sans chercher à flatter la sensibilité de son temps. Ne jamais vouloir plaire. Etre seulement présent à la feuille blanche. Rien que cela; tout cela. Cette présence totale doit devenir un acte sacré, religieux, sexuel.

De cette écriture, en prendra qui voudra.

V. Joliat

LIBRAIRIE = PIERRE RIEBEN
10. route de Genève Lausanne

BIBLIOGRAPHIE

Algérie

- André Mandouze - La Révolution algérienne par les textes, Maspero fr. 8.50
Comité Audin - Sans commentaire, Editions de Minuit fr. 5.05
Benabdallah, Courrégé, Oussedik, Vergès. Zavrian - Défense politique Maspero fr. 5.05
Benoist Roy - Les Egorgeurs Editions de Minuit fr. 4.40
Maurice Maschino - L'Engagement Maspero fr. 6.35
Robert Davezies - Le temps de la Justice, La Cité fr. 7.80
Georges Arnaud - Mon procès Editions de Minuit fr. 9.80
Charlotte Delbo - Les Belles Lettres Editions de Minuit fr. 6.65
Marcel Péju - Le Procès du Réseau Jeanson, Maspero fr. 10.75
Henri Alleg - Prisonniers de guerre, Editions de Minuit fr. 9.80
Jacques Charby - L'Algérie en prison, Editions de Minuit fr. 4.40

Afrique noire

- Des Africanistes russes parlent de l'Afrique, Présence Africaine fr. 12.95
George Padmore - Panafricanisme ou communisme, Présence Africaine fr. 21.25
Sekou Touré - L'Expérience guinéenne préf. d'Aimé Césaire, Prés. Africaine fr. 21.25
Jules Chomé - M. Lumumba et le communisme, Remarques congolaises fr. 4.-
Jules Chomé - Le Gouvernement congolais et l'ONU, Remarques congolaises fr. 4.-

Bertene Juminer - Les Batards(rom) fr. 9.80
 Présence Africaine
 Véra Cardot - Les belles pages de
 l'histoire africaine, Prés. Afr. fr. 7.15

Cuba

Georges Soria - Cuba à l'heure
 Castro, Del Duca fr. 9.80
 Castro accuse, Editions sociales fr. 3.40

Cinéma

Rocco et ses frères. de L. Visconti
 Buchet-Chastel(dialogue scénario,
 photos) G. Aristarco et G. Garancinifr. 22.30
 Jacques Siclier - Nouvelle Vague?
 Editions du Cerf fr. 7.90
 Premier Plan No 16 - Orson Welles fr. 4.80
 Premier Plan No 17 - Visconti fr. 4.80

Divers

Karel Capek - La guerre des Salaman-
 dres (rom. tchèque) Editeurs
 français réunis fr. 10.85
 Claude Bellanter - Presse clan-
 destine 1940-1944. Armand Colin
 collection "Kiosque" fr. 8.20
 Bertolt Brecht - Histoire
 d'almanach, l'Arche fr. 7.55
 Michel Verret - Les marxistes et
 la religion (essai sur l'athéisme
 moderne), Editions de la Nouvelle
 Critique fr. 10.35
 L'Homme et la Ville, Recherches
 internationales No 20-21 fr. 8.75

Les activités du MDE

La fin du semestre d'hiver vit le MDE se ma-
 nifester publiquement à deux reprises : la
 première fois lors de sa nuit de Jazz qui, au
 Café Fantini, remporta le succès que l'on sait
 et la deuxième lors du meeting des XXII-énats,
 le 21 février, meeting qui devait marquer la
 participation des étudiants lausannois à la
 "Journée anticolonialiste internationale".
 Pour l'occasion, le MDE avait invité, en plus
 des représentants de chacun des trois partis
 de gauche romands Me Pierre Stibbe et Fara
 N'Diaye qui vinrent parler des différents
 problèmes soulevés par le colonialisme.

D'autre part, le MDE s'est réuni le dimanche
 7 mai pour une journée de travail consacrée
 au syndicalisme étudiant. Cette journée mar-
 que un grand pas en avant dans la recherche
 d'une solution aux différentes questions que
 pose, en Suisse, un syndicalisme actif. Elle
 est le premier jalon - et le plus important -
 posé sur une voie qui nous permettra de pu-
 blier dès le semestre prochain un mémoire
 sur ce sujet.

Pour le futur, le MDE prévoit deux manifes-
 tations publiques d'information. La première
 sera consacrée à la République de Cuba et
 aura lieu le dimanche 28 mai ou le dimanche
 4 juin (la date est encore à fixer). Nous
 projetterons un film, et une personnalité
 cubaine sera prête à répondre à toutes les
 questions qui lui seront posées. La deuxième,
 qui doit marquer l'anniversaire le plus révol-
 tant de l'année : les 25 ans de dictature
 franquiste en Espagne, aura lieu dans le cou-
 rant du mois de juin.

Pour la fin de ce semestre, l'activité interne du MDE se portera plus précisément sur trois soirées-débats concernant :
 l'histoire de l'art pour les deux premières avec M. Thévoz et P. Sarto; le contrôle des naissances avec E. de Perrot.

Par ailleurs, nous attirons l'attention de tous les membres que cela intéresse sur le voyage en Pologne que nous organisons pour la seconde quinzaine d'août.

Un dernier point reste à définir : celui des rapports entre le MDE de Lausanne et celui de Genève. Une réunion des deux comités a décidé que les deux mouvements agiraient en étroite collaboration pour tout ce qui ne leur est pas absolument propre.

Une telle collaboration ne peut qu'être très profitable à la cause des étudiants de gauche en Suisse, et c'est avec une impatience non dissimulée que nous attendons la venue des étudiants suisses allemands ou de ceux de l'Université de Fribourg.

Le comité

* * * * *

Voyages et séjours d'étudiants dans les pays de l'Est

Nous signalons aux étudiants qu'un séjour dans les pays de l'Est intéresse, les voyages organisés par le Comité Suisse pour les Echanges Internationaux de la Jeunesse. Les dates indiquées sont celles du départ et de l'arrivée en Suisse, les prix comprennent le voyage, le logement, la nourriture ainsi que tous les frais d'excursions dans le pays de séjour.

1. Voyage en URSS du 8 - 23 VII ou du 22 VII au 6 VIII fr. 590.--
 du 15 VII au 1 VIII fr. 690.--
2. Voyage en Hongrie du 23 VII au 5 VIII et du 6 au 19 VIII, fr. 360.--
3. Voyage en Tchécoslovaquie du 15 au 29 VII et du 12 au 26 VIII fr. 360.--
4. Voyage en Bulgarie entre le 1 juin et le 15 septembre; collectif 2 semaines fr. 480.--
 3 semaines fr. 595.--; individuel, 2 semaines fr. 550.--, 3 semaines fr. 665.--
5. Voyage en Roumanie voyage complet en avion 16-29 VII, 23-VII-5 VIII et 6-19 VIII fr. 630.--

Nous signalons également les camps de vacances organisés cet été par l'UIE en Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Yougoslavie, URSS et en République Démocratique Allemande.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de voyages, tant collectifs qu'individuels, dans les pays de l'Est, il suffit d'écrire à l'adresse de notre mouvement :

MDE, Case Ville 1507, Lausanne.

Les ouvrages mentionnés dans ce Bulletin peuvent être obtenus

à la

LIBRAIRIE - PIRRE RIEBEN
 10, route de Genève - Lausanne

tel. 23.90.50

TABLE DES MATIERES

Editorial	page	2
Une victoire		6
En marge de la conférence pour l'amnistie des exilés espagnols		10
En écoutant Henri Lefèbvre		15
pour un syndicalisme étudiant		21
Flashes		29
Pour le contrôle des naissances		32
Peintres maudits, maudite bourgeoisie		43
Ecrire		45
Bibliographie		47
Les activités du MDE		49
Voyages dans les pays de l'Est		50

Ce Bulletin, No 6, est tiré à 550 exemplaires.